

**REGLEMENT APPLICABLE**  
**AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX**  
**SENIORS MASCULINS 2019-2020**

**DEPARTEMENTALE MASCULINE 92 (D3M) – 1 poule de 12**

Les 3 premiers de cette poule unique accéderont à la division départementale 2 à l'issues de la compétition.

Le 1<sup>er</sup> sera déclaré championne départemental 3<sup>ème</sup> division.

Tous les matches **ALLER** devront être joués pour le **25/01/2020**.

Tous les matches **RETOUR** devront être joués pour le **26/05/2020**.

**Toute rencontres non jouées aux dates indiquées ci-dessus seront perdues par pénalité par les 2 équipes.**

Matches remis les 18/12, 21/12, 08/02, 04/04 et en semaine.

Les feuilles de marque à utiliser seront les feuilles autocopiantes en 3ex (couleur verte) qui devront être retirées au comité.

Durée des rencontres 4 X 10' (règlement international).

Application des règlements LIFBB. Désignation des arbitres par la CDO.

Les rencontres à désignation doivent être jouées à la date et à l'heure prévue au calendrier établi en début de saison. Seules les dérogations à l'année seront acceptées. Les reports de matches ou les changements d'horaires sur FBI sont dorénavant interdits sauf cas de force majeure avec document officiel de la mairie.

Tout groupement sportif recevant devra saisir le résultat de la rencontre sur FBI. Pour être sûr d'avoir accès à la saisie des résultats, il est souhaitable que celle-ci soit effectuée avant 12h00 le mardi. Au-delà rien n'est assuré semble t'il. Prévenez-nous en cas d'impossibilité de saisie, dans le cas contraire un manquement de 20 Euros sera appliqué.

Par ailleurs, vous pouvez consulter la composition des autres poules, les résultats et les classements sur internet : [hautsdeseinebasketball.org](http://hautsdeseinebasketball.org).

Toute dérogation égale ou inférieure à 10 jours sera systématiquement refusée par le Comité.